



## **LE « PARLEMENT DES FEMMES »**

Le « Parlement des femmes » est une initiative qui a été menée conjointement par le Parlement de Catalogne et le [Conseil national des femmes de Catalogne](#) (CNDC selon ses sigles en catalan). Il a consisté en une « assemblée plénière » qui a fait appel à la participation des organisations féministes, à des femmes éminentes de la société catalane et aux soixante députées siégeant actuellement au Parlement.

Le projet a été lancé par la présidence du Parlement et a reçu le soutien de tous les groupes et sous-groupes parlementaires. Il s'inscrit dans le cadre des politiques d'égalité réalisées par la chambre, dont le programme pour l'égalité et le cycle de conférences « L'égalité réelle entre les femmes et les hommes, un enjeu pour le pays » en sont des exemples.

Le Parlement a accueilli la « séance plénière » à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur les femmes de Pékin en reprenant, de ce fait, les axes de travail de la conférence.

Avec la présence exclusive de femmes – députées ou non – représentantes de la société catalane, l'hémicycle – haut lieu des prises de décisions affectant la vie du pays – présentait une image inédite en ce premier juillet 2019, jour de l'assemblée plénière.

Le Parlement des femmes s'est inspiré d'expériences semblables réalisées dans d'autres parlements comme celui du Portugal – dans les années quatre-vingt-dix – d'Afrique du Sud ou du Monténégro, qui en est à sa neuvième édition.

La séance plénière, tenue le 1<sup>er</sup> juillet à dix-sept heures, a adopté la Déclaration du « Parlement des femmes », fruit d'un travail préalable effectué par les différents groupes de travail.

### **OBJECTIFS**

Promouvoir la participation des associations de femmes dans les institutions ; resserrer les liens entre les collectifs de femmes et les députées et, pour ce faire, créer des réseaux.

Garantir que les politiques soucieuses de l'égalité entre les sexes occupent une place prééminente dans les programmes politiques.



## PARLAMENT DE CATALUNYA

Le Parlement de Catalogne assume et fait sienne la déclaration du « Parlement des femmes » avec l'accord de tous les groupes parlementaires. Le texte de la déclaration sera lu officiellement à la séance plénière du 24 juillet et présenté aux prochains sommets internationaux auxquels participera le Conseil national des femmes de Catalogne.

### **MÉTHODOLOGIE**

Toutes les « parlementaires » qui ont pris part à l'initiative ont été divisées en six groupes de travail conformément aux axes du programme d'action de la IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur les femmes de Pékin :

- Droits humains des femmes.
- Droit à l'éducation et à la culture.
- Droits en matière d'emploi et d'économie.
- Droit à la participation sociale et politique.
- Santé et droits sexuels et reproductifs.
- Droit des femmes et des filles à vivre sans subir de violences sexistes.

Chaque groupe de travail était composé de deux députées ou représentantes des groupes et des sous-groupes parlementaires, de deux coordinatrices du CNDC et de représentantes – choisies par le conseil – d'organisations appartenant à différents secteurs.

Les groupes ont travaillé à partir d'un texte proposé par le CNDC qui a servi à établir les trois idées principales à intégrer à la déclaration, laquelle a été lue et approuvée à la séance plénière.

### **SÉANCE PLÉNIÈRE tenue le 1<sup>er</sup> juillet**

Le bureau du « Parlement des femmes » était constitué de :

- Une présidente en la personne d'Adriana Delgado Herreros, quatrième secrétaire du bureau du Parlement catalan,
- Une représentante de chaque groupe et sous-groupe parlementaire, à savoir : Noemí de la Calle Sifré ([Groupe parlementaire Ciutadans](#), Citoyens), Anna Geli i España ([Groupe parlementaire Junts per Catalunya](#), Unis pour la Catalogne), Jenn Díaz Ruiz ([Groupe parlementaire Republicà](#), Gauche républicaine catalane), Bea Silva Gallardo ([Groupe parlementaire Socialistes i Units per Avançar](#), Socialistes et Unis pour avancer), Susanna



## PARLAMENT DE CATALUNYA

Segovia Sánchez ([Groupe parlementaire Catalunya en Comú Podem](#), Catalogne en commun, nous pouvons), Natàlia Sànchez Dipp ([Sous-groupe parlementaire Candidatura d'Unitat Popular - Crida Constituent](#), Candidature d'unité populaire - Appel constituant) et Esperanza García González ([Sous-groupe parlementaire Partit Popular de Catalunya](#), Parti populaire de la Catalogne).

- Laura Vílchez Sánchez, troisième secrétaire du bureau du Parlement catalan faisait aussi partie du bureau du « Parlement des Femmes ».

Sont intervenues au nom du CNDC : sa présidente Núria Balada Cardona et sa vice-présidente Montse Pineda Lorenzo, puis ce fut le tour des co-coordinatrices (désignées par le CNDC) de chaque groupe de travail de prendre la parole pour expliquer le contenu et les propositions des textes préparés par lesdits groupes, ceux-ci ayant servi de base à l'élaboration de la déclaration. Finalement, les représentantes des groupes et des sous-groupes parlementaires constituant le bureau du Parlement sont intervenues (dans l'ordre décroissant en fonction de la représentation parlementaire) pour expliquer leur positionnement à propos de la déclaration.

Finalement, Adriana Delgado a lu la [déclaration](#) qui a été adoptée à l'unanimité.

De même, ont participé à la séance plénière : les ministres (femmes) et des membres du gouvernement assumant des responsabilités en matière d'égalité, de violence sexiste ou de violence contre les enfants, entre autres, ainsi que des anciennes députées membres du bureau, les anciennes présidentes du CNDC et les principales leaders féministes du pays.

### **Pour plus d'informations :**

<https://www.parlament.cat/pcat/parlament/parlament-genere/parlament-dones/>

Les membres de **l'équipe de coordination** du « Parlement des femmes » étaient :

- Adriana Delgado Herreros (Bureau).
- Noemí de la Calle Sifré (GP Ciutadans).
- Anna Geli i España (GP Junts per Catalunya).
- Jenn Díaz Ruiz (GP Republicà).



## PARLAMENT DE CATALUNYA

- Bea Silva Gallardo (GP Socialistes et Units per Avançar).
- Susanna Segovia Sánchez (GP Catalunya en Comú Podem).
- Natàlia Sànchez Dipp (SP Candidatura d'Unitat Popular – Crida Constituent).
- Esperanza García González (SP Partit Popular de Catalunya).
- Montse Pineda Lorenzo (CNDC).
- Marina Garcia i Soler (Cabinet de la présidence du Parlement).

Dans chaque groupe de travail, deux coordinatrices du CNDC assumaient le travail de supervision de l'élaboration des textes.

### **Groupe 1. Droits humains des femmes**

- Alícia Oliver Rojo (Réseau européen des femmes journalistes).
- Carme Riu Pascual (Association Dones No Estàndards (Donnes)).

### **Groupe 2. Droit à l'éducation et à la culture**

- Mireia Bofill Abelló (Association Ca la Dona).
- Mercè Otero Vidal (Association pour la dynamisation du réseau féministe).

### **Groupe 3. Droits en matière d'emploi et d'économie**

- Maria Rovira Duran (Femmes du syndicat des agriculteurs de Catalogne).
- Núria Viñas Llebot (Association catalane des femmes cadres et cheffes d'entreprises).

### **Groupe 4. Droit à la participation politique**

- Fàtima Ahmed (Association interculturelle Diàlegs de Dona).
- Mònica Torralba Fernández-Velilla (Conseil national de la Jeunesse de Catalogne).

### **Groupe 5. Santé et droits sexuels et reproductifs**

- Sílvia Aldavert Garcia (Association pour la Planification familiale en Catalogne et aux Baléares).
- Marta Busquets Gallego (Dona Llum – Association catalane pour l'accouchement respecté).

### **Groupe 6. Droit des femmes et des filles à vivre sans subir de violences sexistes**

- Laia Rosich Solé (Section psychologie féminine, genres et diversités de l'Ordre des psychologues de Catalogne).
- Montserrat Vilà Planas (Plateforme unitaire contre les violences sexistes).